# GRAND LYON MAGAZINE N° 1 2 AVRILL MAI 0 5

# DOSSIER



# ÉVÉNEMENT

MODE

# COMMENT UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ!

Dans le cadre de la 6° édition du concours « La mode s'exprime, elle s'imprime », cinq étudiants en mode et design textile européens auront le privilège de voir leurs dessins imprimés et mis en valeur sur les vêtements qui défileront lors de la finale organisée à Lyon, le 18 mai prochain.







Teintures, impression, apprêts, applications, gravure...: les ennoblisseurs, porteurs d'un savoir-faire à la fois séculaire et ouvert aux nouvelles technologies, sont un peu, pour la mode, des artisans de l'ombre. Bien décidé à se faire reconnaître. le Syndicat de l'ennoblissement textile de Lyon et sa région organise la 6° édition du concours « La mode s'exprime, elle s'imprime », qui s'impose désormais dans le paysage de la mode lyonnaise comme un événement incontournable. Ce concours crée un biais pour susciter une nouvelle dynamique autour de l'imprimé. Les étudiants en stylisme et design textile de l'Europe entière se voient offrir l'opportunité de dessiner les textiles de demain, tandis que les industriels leur ouvrent leurs portes pour leur permettre de prendre la mesure du potentiel de l'imprimé.

# L'imprimé prend vie

Cette année, la dimension internationale du concours s'affirme avec

125 inscriptions étrangères émanant de onze nationalités différentes sur les 710 reçues. Quatre cent trente dessins ont été proposés par les étudiants des écoles de mode, design et arts appliqués. Dans la foulée, les soixante meilleures maquettes ont été exposées dans le cadre du salon Première Vision à Paris, le 10 mars dernier. Ce même jour, le jury, présidé par la sémillante et talentueuse créatrice espagnole Agatha Ruiz de la Prada, et composé d'industriels, tisseurs, dessinateurs et stylistes, a désigné les cinq lauréats. Durant deux mois, ils travaillent en collaboration avec les ennoblisseurs pour la réalisation industrielle de leurs tissus et la confection des vêtements qui seront présentés, le 18 mai, dans les salons de l'hôtel de ville de Lyon à l'occasion de la finale. Cette phase de préparation permet d'instaurer un dialogue au long cours entre les étudiants lauréats et les professionnels, de confronter leurs visions de l'imprimé et leurs méthodes de travail afin de trouver des solutions de fabrication adaptées au rendu recherché. Quelques semaines de travail assidu pour approcher de très près ce à quoi ils se destinent, se frotter aux difficultés du réel, respecter les délais, anticiper les étapes qui mènent du dessin à la couture. Jusqu'à voir, enfin, l'imprimé prendre vie sur un vêtement. (



**EN LIGNE** 

# DU NOUVEAU DANS LA GALAXIE MILLÉNAIRE 3

Le site Millénaire 3 est un centre de ressources foisonnant dont la vocation est de faire la lumière sur tous les sujets émergents dans l'agglomération. Dans sa nouvelle version, mise en ligne en avril, il crée des passerelles avec les politiques communautaires actuelles.

Quatre rubriques seront ouvertes progressivement avec des données enrichies et réorganisées : l'univers sociétal, l'univers Lyon 2020 consacré aux emblèmes de l'agglomération et à sa visibilité internationale, un « quid » donnant accès à une sélection d'informations autour des politiques du Grand Lyon et l'univers Agenda 21 sur le projet de politique de développement durable.

→ Pour en savoir plus : www.millenaire3.com

BIOVISION

# FACE AUX DÉFIS DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

Comment aborder les principaux défis du XXI° siècle dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement ? Telle fut la problématique de BioVision, le forum mondial des sciences de la vie, organisé à Lyon du 11 au 15 avril derniers.

Durant quatre jours, BioVision a rassemblé les plus grands spécialistes mondiaux des sciences du vivant et des biotechnologies, des scientifiques mais aussi des représentants de la société civile et des industriels. Une occasion unique d'aborder les problèmes actuels dans les domaines de la santé, de l'agriculture ou de l'environnement, de croiser les approches puis d'initier des programmes.

→ Pour en savoir plus : www.biovision.org



#### **ÉVÉNEMENT PAGE 2**

Les contours du concours « La mode s'exprime, elle s'imprime ».

# **ACTUALITÉS PAGES 4 ET 5**

Découvrez le centre d'initiation à la nature du Grand Moulin.

# **RAYONNEMENT** PAGES 6 ET 7

Le Grand Lyon s'est engagé avec conviction dans la bataille des pôles de compétitivité.

#### **GRANDS PROJETS PAGE 8**

La métropole à l'heure de ses grands projets.

## DOSSIER : AVIS DE TEMPS PLUTÔT DOUX SUR VOS DÉPLACEMENTS

PAGES 9 À 15

Pour tout savoir sur le dispositif Vélov's, maillon fort de la politique des déplacements doux.

#### **TRANSPORTS PAGE 16**

Le Grand Lyon incite les habitants à utiliser davantage les transports en commun.

## **ENVIRONNEMENT PAGE 17**

Découvrez le nouveau *Guide nature*des sentiers du Grand Lyon.

## **PARTENAIRES** PAGE 18

Le golf de Chassieu sous un nouveau jour.

# COMMUNES PAGES 19 À 21 Irigny, Dardilly, Craponne.

# TRIBUNE PAGES 22 ET 23

La parole aux groupes politiques du Grand Lyon.

## **GRANDLYON** MAGAZINE

N° 12 AVRIL/MAI 2005

Direction de la communication 20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03 Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication Jean-François Lanneluc Rédaction Agence de Presse NF2, Julie Laurent Photos Jacques Léone - Audrey Lenoir Maquette Alexandre Lagneau / Mise en page Micro 5

Impression **Fot** Tirage 600 000 exemplaires / Dépôt légal en cours

# **DÉPLACEMENTS**

# « LE GRAND LYON EN TÊTE DE L'INNOVATION »



La croissance du nombre de déplacements dans l'agglomération est irréversible. Elle est liée à l'augmentation de la population, à l'élargissement physique des zones habitées, et à l'évolution des modes de vie.

Face à cette croissance, élus et citoyens doivent répondre, les uns par un ensemble de mesures qui permettent de concilier facilité de déplacement et responsabilité face aux problèmes de pollution et d'environnement, les autres par l'acceptation

d'une démarche moins individualiste.

Parmi les mesures prises figure notamment le dispositif Vélo'v. Dès le 19 mai, les Grand-Lyonnais pourront utiliser un vélo mis à disposition gratuitement ou presque pour aller d'un point à un autre de Lyon ou de Villeurbanne. Le dossier de ce numéro de *Grand Lyon Magazine* y est consacré. Le dispositif Vélo'v est unique en Europe, dans son principe et par sa dimension (2 000 vélos disponibles dès cet été). D'ores et déjà, de nombreuses grandes villes observent cette innovation très originale et séduisante.

L'usage du vélo en ville exige toutefois quelques règles de sécurité. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que le lancement de Vélo'v se fasse en même temps que l'ouverture de deux nouvelles pistes cyclables qui illustrent notre politique dans ce domaine. Il s'agira de pistes sécurisées, séparées physiquement de la chaussée des voitures. L'une va de la Part-Dieu à la Presqu'île, l'autre de la Presqu'île à Vaise via le quai Pierre Scize. Dès le 19 mai, c'est une véritable alternative aux modes de déplacement traditionnels qui sera proposée. A nous tous d'en profiter, au bénéfice notamment de l'environnement et de l'héritage que nous laisserons nos enfants.

# **Gérard Collomb**

Président de la communauté urbaine de Lyon

# ACTUALITÉS

# CITÉ INTERNATIONAL F

# Marcher sur l'eau sera... bientôt possible !

Traverser le Rhône au niveau de la Cité internationale et du quartier Saint-Clair sera bientôt possible. Pour rêver ensemble, le projet est soumis à une concertation jusqu'au 13 mai.

L'idée d'une passerelle au-dessus du Rhône entre le quartier Saint-Clair de Caluire-et-Cuire et la Cité internationale a fait son chemin. Évoqué dès l'ébauche du site de la Cité internationale, le projet est désormais en passe de se concrétiser. Cet ouvrage devrait s'étirer sur environ 220 mètres de long et sera réservé uniquement aux piétons et cyclistes dans le cadre du développement des modes de déplacement doux dans le Grand Lyon (*lire aussi notre dossier*).

Une concertation préalable est organisée jusqu'au 13 mai. Une réunion publique s'est tenue le 4 avril dernier à l'école Victor-Basch de Caluire.

Pour se faire une idée, quatre expositions sont également prévues :

#### - À la communauté urbaine

Direction des grands projets (6° étage) 59, boulevard Vivier-Merle, Lyon 3°. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

# - À la mairie du 6° arrondissement (Atrium) 58, rue de Sèze, Lyon 6°.

Du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45 et le samedi de 9h30 à 12h en dehors des périodes de vacances scolaires. (Fermeture de 12h30 à 13h30 pendant les vacances).

#### - À la mairie de Caluire-et-Cuire (Atrium)

Place du Docteur Frédéric-Dugoujon, Caluireet-Cuire

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h (jusqu'à 18h le jeudi) et de 8h30 à 12h le samedi.

## - À la Cité internationale

Salle des maquettes « exposition Congrès 3 000-la Cité demain » (7° étage) 66, quai Charles-de-Gaulle, Lyon 6°. Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h. (

→ En savoir plus: www.grandlyon.com

## SALLE 3000

# Le feuilleton de sa construction



Successivement ont eu lieu l'installation des deux poteaux métalliques de 17 mètres de haut, la mégapoutre et son bardage, les premières crémaillères et des éléments de toiture.



L'amphithéâtre vu de l'intérieur commence à s'imaginer. Sa proximité avec la scène, dont on commence à apprécier la grandeur, est surprenante. La transparence des foyers se révèle de part et d'autre de la scène.

# 21 décembre 2004

Fin décembre, le demi-cercle est fermé. Les traitements anti-corrosion et la peinture intumescente sont en cours.





# CONFLUENCE

# Un ouvrage mobile et minimaliste pour le parc de Saône

Le projet de la future passerelle mobile du parc de Saône vient d'être présenté. Pièce maîtresse du dossier Lyon-Confluence, le parc de Saône forme un grand ensemble diffus et flexible où la nature est moins formelle, moins figée que dans un jardin public traditionnel. Constitué de jardins d'eau, de jardins de quartier, placettes et rues jardinées, il met la verdure à la porte de chaque habitant et propose une connexion avec la Saône, qui constitue l'épine dorsale du projet.

En bordure de ce parc, les quais sont transformés en une grande promenade pour piétons et cycles irriguant l'ensemble du quartier. Pour assurer la continuité de cette promenade-digue longeant la Saône, il fallait créer un ouvrage permettant d'enjamber le chenal d'entrée dans la darse. La proposition de Marc Molinowski (Alto) et de Patricia Collinet (PCCP) a été retenue pour la réalisation de cette passerelle mobile en vue de permettre le passage des bateaux de plaisance qui fréquenteront la halte fluviale.

Ce projet se veut minimaliste et ludique et se compare à « un trait horizontal au ras de l'eau qui s'oblique pour le passage des bateaux ». Doté d'une structure métallique en inox, d'un platelage en bois ou en métal et de garde-corps légers en inox, l'ouvrage s'ouvre par translation-rotation des demi-passerelles. Les mécanismes sont intégrés dans le sol et invisibles en position fermée, le moment du mouvement est magique... (

## → Pour en savoir plus :

www.lyon-confluence.fr



## **GRAND MOULIN**

# La roue de la nature

À deux pas de la ville, un lieu avec 1 001 tours dans son sac pour ouvrir les yeux sur les merveilles de la nature. Au gré de ses activités variées, le centre d'initiation à la nature du Grand Moulin entend faire éclore intérêts et prises de conscience en faveur de l'environnement.



Dans la vallée de l'Yzeron, les premiers moulins ont fleuri au XII° siècle et servaient notamment à broyer le chanvre. Aujourd'hui, ce vallon constitue l'une des plus belles coulées vertes de l'agglomération avec sa rivière, ses prairies et ses versants boisés, si bien que des actions de protection et de valorisation du site ont été engagées dès 1990 par les communes de Francheville et de Craponne, en partenariat avec le département du Rhône et la communauté urbaine dans le cadre d'un projet nature.

#### Un projet pédagogique

En 1992, le Grand Lyon acquiert la propriété du Grand Moulin, constituée de l'un de ces anciens moulins doté de meules à blé et à oléagineux qui fonctionnèrent jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et d'une ferme. Une ferme auberge desservie par le tacot (petit train Saint

Just-Vaugneray) où déjà dans l'après-guerre, les Lyonnais venaient passer leurs jours de congé, jouer aux boules ou lancer leur ligne dans l'étang du bief. En octobre 1997, après une remise en état de la partie « ferme », le centre d'initiation à la nature du Grand Moulin a ouvert ses portes dans ces locaux bordés par la rivière Yzeron, entourés d'une zone naturelle où se déroulent les animations.

Il propose depuis lors des activités d'éveil, de sensibilisation et d'éducation à la nature et à l'environnement pour les enfants et les scolaires principalement mais aussi pour le grand public. Le projet pédagogique est centré sur le thème « la nature et l'homme » ; il s'appuie sur les richesses du milieu naturel local pour décliner de nombreuses animations, encadrées par les intervenants des associations partenaires. Ces animations permettent de s'initier à des concepts très larges, comme la biodiversité, aussi bien que de découvrir des microcosmes insoupçonnés, la vie de la mare ou les petites bêtes de la rivière. Pour les week-end en famille, par exemple, des sorties thématiques dans les alentours sont planifiées de mars à novembre, tandis qu'une animatrice

accueille les visiteurs à la porte du moulin et propose des activités courtes en rapport avec le thème du jour : « aménager un jardin naturel » ou « l'usage des plantes »...

### Roue à augets

Une aventure qui ne semble pas vouloir s'arrêter en si bon chemin puisque des

financements ont été attribués l'an dernier en vue de lancer les études préalables à la réalisation de la seconde tranche de travaux. Celle-ci vise la rénovation de l'aile « moulin » : remettre l'étang en eau afin de recréer un milieu aquatique et réalimenter la roue du moulin puis, dans une deuxième étape, reconstituer les mécanismes disparus tels que roue à augets, engrenages et meules. (

→ En savoir plus: centre d'initiation à la nature du Grand Moulin, chemin du Grand Moulin, 69340 Francheville.

Tél.: 04 78 57 99 86.

http://grandmoulin.chez.tiscali.fr



# La rue Lavarenne remonte le temps

Des fouilles archéologiques sont en cours le long de la rue Monseigneur-Lavarenne dans le cadre du chantier du parc de stationnement Saint-Georges (5° arrondissement de Lyon). Réalisées par le service archéologique de la Ville de Lyon, ces opérations visent à récolter un maximum de données pour reconstituer l'histoire de la rue et faire le lien avec les fouilles exécutées sur la place Benoît-Crépu et l'avenue Adolphe-Max. La première phase de travaux, achevée mi-mars, a révélé de nombreuses structures rendant compte de l'évolution de la trame urbaine depuis l'Antiquité. Elle a essentiellement mis au jour les murs de l'habitat bordant, des niveaux de rues mais aussi une glacière creusée en sous-sol ou encore un fover utilisé à des fins métallurgiques au XVIIe ou XVIIIe siècle. Autant d'éléments témoignant du passé de cette rue qui a pris sa forme actuelle sous le Second Empire, élargie et rehaussée pour échapper aux crues de la Saône puis dotée d'un vaste réseau d'égouts. (

#### WEBCAM

# Un nouvel œil sur la ville

La webcam culminant à 165 mètres de hauteur sur le toit de la tour du Crédit Lyonnais et consultable en ligne sur le site du Grand Lyon vient d'être remplacée. Le nouveau matériel, une caméra Canon VC-C4 utilisant la technologie Webview Livescope, est relié à Internet par un lien wifi et autorise un pilotage en temps réel. Les internautes peuvent ainsi admirer les toits de Lyon et ses principaux monuments du sud de la Part-Dieu aux pentes de la Croix-Rousse. (

→ Pour en savoir plus : www.grandlyon.com

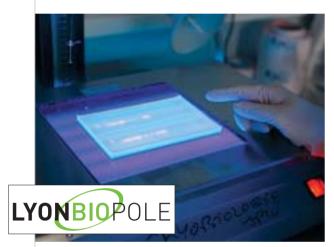




# RAYONNEMENT

# LYON, BOUCLIER SANITAIRE DE LA PLANÈTE

Le Grand Lyon s'est engagé avec force dans la compétition sur les pôles de compétitivité lancée par l'État. Parmi les candidatures présentées, le dossier « Lyon BioPôle » destiné à conforter le leadership mondial de la région dans le vaccin et le diagnostic mobilise des acteurs de premier plan.



Fin 2004, un appel à projets a été lancé par l'État afin de décider au plan national d'une quinzaine de sites éligibles au label très convoité de pôles de compétitivité. L'enjeu est d'identifier et de sélectionner des activités économiques et industrielles fortes dans les régions, qui pourront bénéficier d'un soutien en termes financiers et d'une visibilité importante. Cette démarche vise à favoriser l'innovation, pérenniser les entreprises sur les territoires et renforcer leur compétitivité. Ces pôles de compétitivité concernent non seulement les domaines technologiques en émergence mais également des secteurs plus matures sachant qu'ils doivent se placer, à terme, dans les premiers rangs mondiaux de leur activité. 105 dossiers sont ainsi parvenus, le 28 février dernier, sur le bureau de l'État qui s'est engagé à livrer les noms des lauréats en

#### Trois pôles dans la course

juillet prochain.

Le Grand Lyon a accompagné trois projets de pôle aux côtés des industriels, des leaders mondiaux, des universités et des nombreux centres de recherche de la région lyonnaise et de Rhône-alpes. Deux pôles à vocation industrielle, visant à renforcer le tissu existant, Axelera et Lyon urban truck & bus 2015 et un pôle à vocation technologique qui s'appuie sur un fort potentiel d'innovation, Lyon BioPôle.

Ce dernier mobilise des énergies de premier plan, ne serait-ce qu'en raison de la noblesse de ses ambitions : se lancer avec des forces décuplées dans la bataille de la santé humaine en renforçant la sécurité sanitaire contre les grandes pandémies et contre des actions bioterroristes et en accélérant le développement de nouveaux vaccins et de nouvelles

approches thérapeutiques.

# Visibilité unique en Europe

Lyon bénéficie d'un environnement favorable et de niveau international. Le numéro un mondial des vaccins à usage vétérinaire (Mérial), le numéro un mondial des vaccins humains (Sanofi Pasteur) et le numéro un mondial en diagnostic bactériologique (BioMérieux) sont en effet implantés à Lyon et ont entraîné derrière eux les grands laboratoires locaux de la recherche privée et publique. Les 622 chercheurs de l'IFR BioScience de Gerland, le CEA de Grenoble, l'université Joseph-Fourier et leur projet sur les nanobiotechnologies, le laboratoire P4-Inserm, le Synchotron de l'ESRF, le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes, ainsi qu'une myriade d'entreprises très actives sur le marché -Flamel, OPI, Genoway, Nucleis, Coletica ou encore Genome Express... - sont intégrés à la réflexion. Pour Gérard Collomb, président du Grand Lyon, « en unissant ainsi le tissu industriel, la recherche, le monde médical et les atouts complémentaires de la ville de Grenoble, le projet détient une visibilité unique et exemplaire à l'échelle européenne ». (

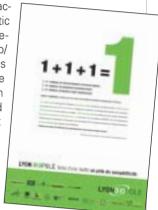
# LE SAVIEZ-VOUS ?

 $\rightarrow 1 + 1 + 1 = 1$ 

Tel est le thème de la campagne de communication lancée par le Grand Lyon et les industriels pour accompagner la candidature « Lyon BioPôle ». Où, grâce

à l'addition des savoir-faire de ces trois leaders

mondiaux en vaccins et diagnostic et ceux de Grenoble en micro/nano-technologies et en biologie structurale, Lyon BioPôle entend devenir le géant planétaire incontesté de ces spécialités.



MARCHÉ VINTAGE

# TENDANCE EN HAUSSE

La cote de cette nouvelle place branchée n'en finit plus de monter. Le 9 avril dernier, le marché de la mode, quatrième du nom, a attiré par milliers les aficionados de la tendance « vintage », venus remplir leur cabas de vêtements et accessoires, de préférence griffés et rescapés des décennies passées. Dans un lieu un tantinet décalé, le Marché de gros du cours Charlemagne, les exposants ont répondu présents à une édition enrichie de nouvelles animations mais fidèle en clôture de la journée à la très courue vente aux enchères de pièces prestigieuses au profit de l'association Hôpital Assistance. (









CRÉATION

# **SAVOUREUSE GRIFFE LYONNAISE**

Pétillant, gourmand, toujours en mouvement à l'image de ses créations pâtissières, Sébastien Bouillet a été désigné lauréat 2004 de la Griffe lyonnaise de la gastronomie en catégorie « espoir ».

Il est gourmand. Quoi de plus normal pour un pâtissier ? Il aime la couleur, les bons produits, les mélanges de saveurs et de textures, les gens qui s'arrêtent devant sa vitrine. Il a osé révolutionner l'entreprise familiale avec des créations modernes et colorées et imposer sur le plateau de la Croix-Rousse des pâtisseries et des confiseries qui ne tiennent plus à la tradition que par un fil. Sébastien Bouillet n'oublie pas pour autant les bases incontournables de l'art que sont le goût, la construction, le bon choix de matières premières. Il tient à rester modeste mais n'hésite pas à aller de l'avant. Loin de se reposer sur ses célèbres macarons aux parfums innovants: vanille-amande, ananas-gingembre, figue-cannelle ou basilic-passion, il continue à se renouveler, à chercher l'idée qui fait mouche. C'est ainsi qu'est né à Noël 2003 le fameux Maca'lyon, un macaron au caramel beurre salé enrobé de chocolat noir qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet. Chaque saison voit arriver sa nouvelle collection, alliant chocolat, fleurs, herbes et fruits. Sans compter les partenariats développés avec d'autres artisans locaux et les passerelles lancées vers le Japon où le chef collabore avec deux entreprises.

#### Saveur et innovation

Un tel sens de l'innovation ne pouvait passer inaperçu. En décembre dernier Sébastien Bouillet a reçu le lion doré conçu par Gilles Frairot, trophée qui l'a adoubé pour l'année 2004 lauréat de la Griffe lyonnaise de la gastronomie en catégorie « espoir ». Les griffes lyonnaises couronnent des créateurs de l'agglomération dans des domaines variés : mode, gastronomie, artisanat d'art, design, communication visuelle, graphisme, multimédia. Sélectionnés par un jury d'experts et primés pour la qualité, l'originalité ou l'identité de leur travail, ils sont en outre accompagnés dans la promotion de leur travail par des actions médiatiques ou à portée économique. « J'ai d'abord apprécié de participer à cette belle soirée. Ensuite, à l'annonce de mon nom, la récompense m'a vraiment fait plaisir. Je crois que c'est positif pour toute la pâtisserie lyonnaise, dont on ne parle pas assez en comparaison de la cuisine. Je suis fier d'être en quelque sorte son fer de lance », confie le pâtissier.

# La mode « pôle d'excellence majeur »

Cette remise de récompenses organisée chaque année depuis 2003 par la Ville de Lyon à l'occasion d'une soirée prestigieuse sera désormais portée par le Grand Lyon. Après avoir identifié la « mode » comme un pôle d'excellence majeur sur l'agglomération, le Grand Lyon et la Ville de Lyon se sont lancés ensemble dans le développement d'une politique en faveur de la création au sens large. La Griffe lyonnaise s'inscrit ainsi dans le programme « Lyon Vision Mode » en donnant rendez-vous aux talents qui dynamise l'agglomération en mouvement par leur travail et leur audace. (

SALON

# **BOÎTE À IDÉES POUR L'ESPRIT** D'ENTREPRISE

Lvon accueille du 15 au 17 iuin au Palais des congrès le Salon des entrepreneurs. Avec plus de 12 000 visiteurs en 2004, la première édition a été couronnée de succès et a mis en lumière le fort besoin d'information et de formation des créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises. Une fréquentation bien au-delà des attentes qui prouve également le fort ancrage de l'esprit d'entreprise sur le territoire. Rhône-Alpes est en effet particulièrement dynamique en matière de création et de développement d'entreprises. Un travail qui porte ses fruits avec plus de 32 500 nouvelles sociétés en 2004, soit une progression de 9,7 % par rapport à 2003.

Pour répondre à la demande et apporter l'information nécessaire aux entrepreneurs, le salon est donc reconduit cette année. Pendant deux jours, il réunira plus de 150 acteurs incontournables du secteur : CCI, chambre de métiers, banques... Tous prêts à répondre le plus concrètement possible aux questions des dirigeants. C'est également un tremplin pour ceux qui désirent se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. L'occasion de découvrir le stand « L\_VE : Lyon ville de l'entreprenariat ». Un service gratuit et personnalisé pour accompagner tout au long de ses démarches, la personne qui souhaite créer, acheter ou céder une entreprise. (

# → Pour en savoir plus :

Une invitation yous est offerte par le Grand Lyon. Pour en bénéficier, allez sur le site : www.salondesentrepreneurs.com. Lors de votre inscription tapez le code d'accès : 1yalm. Vous pouvez également composer le 0825 36 38 40 (0,15 euro ttc/min).



Gérard Collomb au Salon des entrepreneurs

# **GRANDS PROJETS**

ΔVFNIR

# LA CITÉ S'ÉPANOUIT DANS SES GRANDS PROJETS



Avec la Cité internationale, les berges du Rhône, Lyon Confluence, Carré de Soie et ses grands projets dans les quartiers et les communes, le Grand Lyon est en train de se construire un avenir épanoui. Chaque dossier mêle avec harmonie la donne économique et les aspects humains.



L'agglomération lyonnaise aborde le troisième millénaire avec un ensemble de grands projets d'urbanisme, dont elle se nourrit avec une avidité renouvelée en ce milieu d'année. Emblématique, la Cité internationale est ainsi en passe de concrétiser l'un des enjeux les plus ambitieux du Grand Lyon : créer un nouveau « morceau de ville » où se mêlent

économie, culture, loisirs et habitat. Dès juin 2006, la salle 3000, dont les travaux avancent bon train, sera en capacité d'accueillir des manifestations hors normes. Une rue couverte reliera les logements existants à la future place publique, attenante au nouvel amphithéâtre, où pourront se tenir des concerts, des spectacles et des projections de cinéma.

LYON-CONFLUENCE

# LES ÎLOTS ABC ATTRIBUÉS

Postés sur le quai nord en bordure de la place nautique, centre emblématique du projet Lyon-Confluence et donnant sur le parc de Saône, les îlots ABC bénéficient d'un environnement privilégié. Représentant 20 % du programme de construction de la première phase d'aménagement du site, ils viennent d'être attribués à trois groupements de promoteurs. En tout, ce sont 690 logements, 11 800 m² de bureaux et 4 300 m² de commerces qui seront construits d'ici à 2008. Les trois projets retenus forment une composition très variée, dont les prix de vente devraient s'échelonner entre 2 000 et 4 400 € le m².

Pour l'îlot A, le projet de Nexity Apollonia propose de nombreux duplex, lofts modulables ou logements dotés d'un jardin d'hiver, remarquables par leur capacité à évoluer avec les modes de vie autant que par leurs qualités d'espace, de lumière ou de vue. Sur l'îlot B, le groupement Marignan-Alliade a proposé un ensemble de bâtiments inspirés des ambiances de port et choisi de refléter la mixité sociale dans une diversité de volumes. Pour l'îlot C, le groupement ING Real Estate-Atemi a imaginé un projet très original avec un grand hall extérieur ouvert sur la place nautique. (

→ Pour en savoir plus : www.lyon-confluence.fr

De son côté, le chantier des berges du Rhône, finalisé à horizon 2006, transforme les espaces riverains du fleuve en lieux de promenade et d'agrément. Un parc urbain de 10 hectares se façonne, véritable lieu de rencontres et de loisirs appelé à faire le bonheur des petits et des grands avec ses îles-jardins plantées de graminées, sa prairie de 6 000 m², sa galerie botanique, ses bas ports festifs, ses pontons et plates-formes en bois pour pêcher, ses rampes de skate et de rollers...

# 150 hectares pour un nouveau centre de vie

Quant au projet Lyon Confluence, il changera certainement de façon radicale l'image que les Lyonnais ont de leur ville tant il bouleverse la donne actuelle sur l'un des sites les plus visibles du paysage. Transformer un ancien faubourg industriel de 150 hectares en quartier de vie, de travail, de loisirs et de culture, tel est l'enjeu. Le chantier progresse sans prendre trop de retard : le parc urbain (14 hectares dans sa version finale), la place nautique et son pôle de loisirs, qui se composera d'un cinéma multiplexe et de nombreux restaurants et commerces, mais encore la place des Archives ou le musée des Confluences sortiront de terre d'ici à 2007. Tous seront reliés à la métropole grâce à l'extension du tramway. Dans le même esprit, le projet Carré de Soie fera naître sur les communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin un espace de vie de 250 hectares combinant habitations, commerces, loisirs et moyens de transport avec, première réalisation tangible à horizon 2008, un pôle de loisirs présenté comme très avant-gardiste.

Citons également les réaménagements en cours des quartiers de Gerland, de Vaise, de la Duchère et de nombreuses communes comme Tassin, Vénissieux, Rillieux-la-Pape ou Décines et l'on entrevoit alors les contours du Grand Lyon des années 2010, métropole épanouie et ouverte aussi bien sur l'extérieur que sur elle-même. (

# DOSSIER

# AVIS DE TEMPS PLUTÔT DOUX SUR VOS DÉPLACEMENTS!

Grande première en Europe à une telle échelle, le dispositif vélo'v est opérationnel. Grâce à un parc de 2 000 vélos répartis sur près de 200 stations à Lyon et à Villeurbanne, chacun peut désormais aller d'un point à l'autre de la ville en bicyclette, gratuitement ou presque.

Une nouvelle façon de voir l'agglomération, d'utiliser l'espace public et de vivre son quotidien.

À la lecture des enquêtes réalisées sur le sujet, les Français aiment le vélo et, sous réserve que toutes les conditions soient requises, pensent que son utilisation doit se généraliser. D'autant que les freins à une pratique plus régulière sont assez légitimes : le manque de pistes cyclables, la crainte de se faire renverser, la peur du vol, la forme physique ou encore les distances à parcourir et les changements de météo...

Le Grand Lyon a analysé l'ensemble de ces arguments et s'est engagé, dès juillet 2003, dans la mise en œuvre d'un plan de développement des modes de déplacement doux. À la clé, des aménagements significatifs, véritables alternatives à l'automobile.

Chacun a conscience des risques de santé publique liés à la dégradation de l'environnement. Reste à intégrer cette notion dans son quotidien pour construire une cité plus sereine et plus agréable à vivre pour tous.

DOSSIER



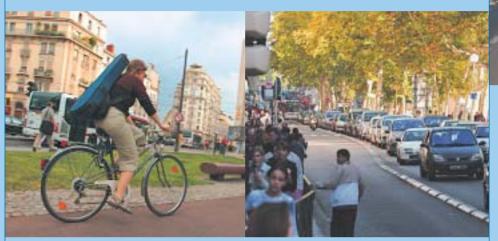








# T PLACE À LA DOUCEUR DE VIVRE...



Le plan des déplacements doux voté par le Grand Lyon en juillet 2003 entend faciliter et encourager la pratique du vélo en ville. Présentation de quelques réalisations clés.

Toutes les grandes agglomérations, à commencer par les capitales européennes, cherchent à résoudre la quadrature du cercle des déplacements : une utilisation croissante de la voiture dans les hypercentres, responsable de graves méfaits en termes de pollution, de santé publique et de qualité de vie. Confronté à une forte augmentation de sa population et au développement de ses deuxième et troisième couronnes, le Grand Lyon ne fait pas exception à la règle : quelque 400 000 voitures entrent chaque jour dans le cœur de l'agglomération avec leurs lots de problèmes de stationnement et d'embouteillages.

#### 38 km de pistes sécurisées

Dès 2003, la communauté urbaine s'est donc engagée sur la voie des modes de déplacement doux - vélos, rollers, marche à pied, trottinette... - dont le sens n'est pas de supprimer la voiture en ville mais d'offrir des alternatives à son utilisation. Alternatives évidemment non polluantes et respectueuses de l'espace public. Ainsi, côté vélo, axe majeur de la politique mise en œuvre, la réalisation en cours de 38 kilomètres de pistes sécurisées d'ici 2007 (avec inauguration des aménagements de la rue de la Part-Dieu et du quai Pierre-Scize le 19 mai (lire ci-dessous) et l'objectif de passer à un total de 500 kilomètres de pistes cyclables sur le territoire d'ici à 2010. Dans le même temps, une trentaine de « points noirs » répertoriés comme des zones à risque sont en cours de résorption à Lyon et à Villeurbanne.

500 arceaux de stationnement sont installés chaque année au sein des communes du Grand Lyon et, en 2005, ce dispositif touchera plus particulièrement Lyon et Villeurbanne tandis que le dispositif Vélo'v, unique en France, vient d'entrer en vigueur (*lire page 12*). Tout l'enjeu est de faciliter la vie des cyclistes inconditionnels, de leur assurer une sécurité accrue et de convaincre d'autres utilisateurs à s'initier à la petite reine pour leurs déplacements courts.

## Batterie de mesures

Une volonté affichée avec force s'accompagnant d'autres mesures tout aussi importantes : l'aménagement de nombreux trottoirs et carrefours pour le confort des piétons, l'instauration de zones de circulation limitées à 30 kilomètres/heure, le développement du réseau des transports collectifs à l'intérieur de l'agglomération, la création de parc-relais permettant de laisser la voiture à l'extérieur et de rejoindre le centre-ville en métro ou tramway, ainsi qu'une meilleure articulation du réseau ferré.



Il s'agit bien de lever tous les freins existants et de prouver au plus grand nombre que le jeu en vaut la chandelle...



# LE CENTRE-VILLE COMME SUR DES ROULETTES...

C'est fait, l'emblématique projet de la liaison douce entre la Part-Dieu et la Presqu'île s'achève. La rue de la Part-Dieu, les rues Childebert. Stella et Jean-de-Tournes mais aussi le quai Pierre-Scize bénéficient désormais de pistes cyclables séparées de la circulation automobile. Le parcours est sécurisé de bout en bout, permettant ainsi aux nombreux usagers de la Presqu'île, des quartiers Terreaux, Vaise et Saint-Paul et de la gare de la Part-Dieu de se déplacer plus facilement en vélo, roller ou à pied. Un ensemble qui, dès 2006, sera complété par la création d'un cheminement piéton et d'une piste cyclable le long du fleuve dans le cadre du projet des berges du Rhône.

D'ici 2007, on pourra traverser toute la Presqu'île du nord au sud en sécurité.

# **VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE : ZONE 30, POUR OU CONTRE ?**

Comme leur nom l'indique, les zones 30 sont des espaces de circulation où la vitesse des voitures est limitée à 30 km/h. Leurs entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et elles bénéficient d'aménagements spécifigues. L'idée est évidemment de favoriser un meilleur partage de l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes, partant du principe que plus la vitesse est réduite, plus la cohabitation est facile. Pour l'heure, seule une partie de la presqu'île lyonnaise est concernée mais la volonté du Grand Lyon est d'étendre leur nombre et leur emprise. Une consultation des « Grands-Lyonnais » est prévue dans le courant du mois de juin afin de connaître l'opinion de chacun sur ce thème.















# **GILLES VESCO:**

# « UN AUTRE VISAGE POUR LA VIE EN VILLE »

Vice-président chargé des nouvelles utilisations de l'espace public, Gilles Vesco a pris l'habitude d'utiliser la bicyclette pour ses déplacements. Cet élu sportif et bien dans son temps espère que le vélo sera bientôt perçu, au même titre que l'auto aujourd'hui, comme un symbole de liberté. Une évolution qui permettrait de changer le visage de la vie en ville. Interview.

# Quel est le sens du plan « modes doux » voté en juillet 2003 par le Grand Lyon ?

Gilles Vesco: Tout simplement, et avec beaucoup de conviction et de volontarisme politique, de rendre la ville plus accessible, plus agréable à vivre et plus proche de ses habitants. Il ne s'agit pas d'interdire l'entrée de la métropole aux voitures mais de rééquilibrer l'utilisation de l'espace public, aujourd'hui monopolisé à 90 % par les automobiles en stationnement ou en déplacement. Il faut reconquérir du territoire au profit de l'habitant en facilitant l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacement dits doux : marche à pied, roller, vélo... Le projet des berges du Rhône, par exemple, véritable parc urbain de plus de 10 hectares en centreville, est absolument magique. La voiture aura toujours droit de cité, la question n'est pas là, mais les automobilistes doivent comprendre qu'ils ne sont plus les uniques propriétaires de l'espace public. Chacun, demain, devra mixer les usages et les moyens de transport.

#### Les enjeux sont donc si importants...

Bien entendu. Il y a même une vraie urgence à agir et à prendre conscience du danger. Le chiffre de 30 000 morts par an en raison de la pollution est connu et reconnu aujourd'hui.



Tout comme l'augmentation du nombre de cancers générés par l'environnement que l'on fabrique. Nous ne sommes plus en train de tenter des économies d'énergie mais véritablement de répondre à un problème de santé publique.



# Au quotidien, vous pensez réellement que l'on peut faire l'impasse de la voiture en ville ?

Lorsque toutes les conditions s'y prêtent, oui. Je le fais moi-même depuis deux ans et je ne reviendrai pas en arrière. J'utilise mon vélo environ quatre jours sur six et au final, je gagne du temps. Le vélo, en ville et en costume, en tailleur ou en jupe, ce n'est plus un problème. Évidemment, il ne s'agit pas de rouler comme un coureur du Tour de France mais de cette façon, on voit la ville différemment, on apprend de nouvelles sensations.

#### Vélo'v sera donc adopté par les Lyonnais...

Nous avons mis toutes les chances de notre côté en travaillant beaucoup sur l'accessibilité du système, sur la répartition des stations et pour lever tous les freins à l'utilisation, mais cela reste évidemment un pari et c'est pourquoi nous privilégions une montée en charge progressive. Il faut laisser à chacun le temps de s'approprier le dispositif. Les risques d'échec sont réduits mais après, c'est l'habitant qui définira lui-même le produit.

# Quels sont les arguments qui jouent en faveur de Vélo'v ?

Vélo'v, c'est tout sauf un gadget. Nous voulons vraiment créer un mode de transport à part entière. Vélo'v est à considérer comme un nouveau genre de mobilier urbain, roulant certes, mais complètement intégré à la ville et à ses usages. Ajouté et combiné à l'ensemble des dispositifs contenus dans le plan « Modes doux », Vélo'v rendra les rues plus sûres, moins bruyantes, moins polluées, plus conviviales et fluides. 4 000 vélos dans les rues de Lyon et de Villeurbanne, ce n'est pas rien. Je suis certain que cela animera la ville, que cela insufflera de la vie dans les rues... C'est un dispositif qui est dans l'air du temps et qui pourrait accompagner le basculement culturel vers ce que l'on pourrait appeler un individualisme collectif et convivial. J'y crois beaucoup et, pour m'être rendu dans des villes 100 % vélo comme Copenhague, je trouve que cela change radicalement le visage de la vie en ville. (











# TVÉLO'V, J'AIME UN PEU, BEAUCOUP ET SURTOUT PASSIONNÉMENT!

Grande première en Europe, la mise en service à Lyon et à Villeurbanne d'un parc de 2 000 vélos répartis sur près de 200 stations. Gratuitement ou presque, chacun pourra aller d'un point à l'autre de la ville en bicyclette. Simple, original, pratique et surtout peaufiné dans les moindres détails.



Ils sont beaux comme des camions, carrossés aux couleurs du Grand Lyon et adaptés à un usage citadin, ce sont les vélos Vélo'v, repérables depuis quelques jours dans les rues de Lyon et de Villeurbanne. Une armée de 2 000 bicyclettes réparties pour l'heure sur quelque 200 stations, témoins complémentaires de l'engagement de la communauté urbaine sur le terrain des modes doux.

Avec Vélo'v, le Grand Lyon signe une première en France et a donc peaufiné le concept dans ses moindres détails. L'enjeu est évidemment de faire face aux dangers inhérents à une telle aventure - vols, dégradations, accidents... - et de convaincre la population de se convertir au vélo pour ses petits déplacements en centre-ville. C'est ainsi que le dispositif Vélo'v a été intégré au contrat passé en novembre 2004 avec la société JC Decaux pour la prestation relative au mobilier urbain. L'afficheur a pris à sa charge, tant l'achat des « petites reines » que leur entretien et la maintenance des stations de location situées à proximité des gares et des transports en commun. Une logistique quasipermanente a été mise en place avec des fourgonnettes pour

redistribuer les vélos entre les points d'ancrage et des scooters ou des véhicules pour les interventions d'urgence. Au total, une équipe de 50 personnes est affectée au dispositif par Decaux.

#### Impossible à démonter

Quant aux vélos, ils disposent de plusieurs mécanismes anti-vol (cadre, direction, roues, selle), d'un double système d'éclairage, de freins à tambour puissants, de dérailleurs à trois vitesses et d'un panier à l'avant pour le transport des documents, courses... Le carter de protection arrière, estampillé Grand Lyon, évite les éclaboussures et convient à une pra-



tique en costume, jupe ou talons aiguilles... Impossible, en outre, de démonter ce petit bijou véritablement pensé pour une utilisation urbaine.

Concrètement, Vélo'v appelle à une nouvelle facon de vivre la ville. On laisse sa voiture au parking pour les petits déplacements au profit de la bicyclette. Un engagement à la fois citoyen et très égoïste : respect de l'environnement et pratique sportive bienfaitrice pour la santé. Plus de risque de se faire voler son vélo personnel et un coût quasi nul par une tarification attractive établie par le Grand Lyon. Si le concept fonctionne et séduit les Grand-Lyonnais, il sera progressivement étendu avec 2 000 vélos supplémentaires entre 2006 et 2008. Les stations seront agrandies lorsqu'elles fonctionnent bien et d'autres seront ajoutées pour couvrir tous les quartiers. Du jamais vu en Europe à une telle échelle.

# → Pour tous renseignements :

0 800 08 35 68 (numéro vert) www.velov.grandlyon.com

# TROIS CARTES, TROIS TARIFS

La grille de tarification adoptée pour Vélo'v est conçue pour permettre à chacun une utilisation sans limite, tout en incitant à ramener rapidement les vélos loués et assurer ainsi une bonne rotation du parc. Selon les formules retenues, différents prix sont proposés :

Durée	de 0 mn à 30 mn	de 30 mn à 1h30	à partir de 1h30, à l'heure
Carte courte durée*	gratuit	1 €	2 €
Carte longue durée*	gratuit	0,50 €	1 €

Carte Técély première heure gratuite, 0,50 € l'heure suivante puis 1 € par heure supplémentaire

La carte Técély devient avec Vélo'v la première carte intermodale de France.

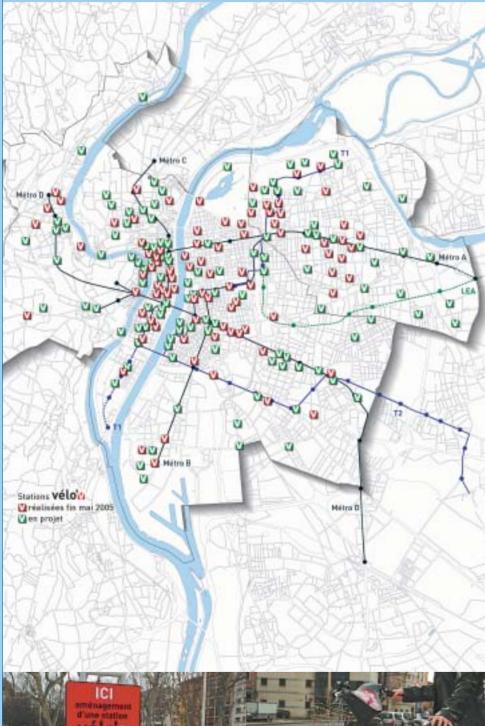
- → L'utilisation maximale est de 24h.
- → Attention, en cas de non-restitution du vélo, une caution de 150 € peut être débitée.
- \* Voir les différentes modalités d'abonnement sur le site www.velov.grandlyon.com











#### **CHACUN SA PLACE**

### → Vous êtes cycliste...

Utiliser un vélo pour circuler en ville implique de respecter quelques règles de bon sens. Deux maîtres mots : être prévisible et surtout visible.

Pour être vu, il suffit d'utiliser une ceinture réfléchissante, dont la plupart se fixent par Velcro, et d'installer un écarteur lumineux. Évidemment, les éclairages arrière et avant, obligatoires, doivent être en état de marche.

Le carter rouge des vélos du Grand Lyon et le dispositif d'éclairage permanent vont vous permettre d'être vu.

Sinon, connaissez le Code de la route et respectez-le : mettez pied à terre sur les trottoirs, ne brûlez pas les feux et marquez les priorités, anticipez les freinages, roulez à environ un mètre du bord droit de la chaussée afin que les automobilistes vous dépassent sans vous raser.

Également, ne jouez pas avec les rails des tramway, ne tenez rien d'autre dans vos mains que le guidon, évitez les sacs en bandoulière, utilisez les deux freins et surtout le frein avant...



## → Vous êtes piéton...

Comme vous vous déplacez à un rythme moins rapide qu'un cycliste, celui-ci doit être attentif à vous.

Vous traversez certains carrefours et certains ponts en cohabitant avec les cyclistes, n'oubliez pas que chacun doit circuler en étant attentif à l'autre.

# → Vous êtes automobiliste...

Ne stationnez pas sur les pistes cyclables Roulez calmement en centre-ville, dans les quartiers en « zone 30 » notamment.

Ne rasez pas les cyclistes lorsque vous les dépassez ou restez derrière si vous n'avez pas la place de les dépasser.

Enfin, ne pas oublier de rester en retrait des feux de circulation pour laisser visibles piétons et cyclistes.



# T POUR LES BABAS, LES BOBOS... ET LES AUTRES !

Les Français aiment le vélo, c'est du moins ce qui ressort des enquêtes réalisées ces dernières années. En ville, les freins à sa pratique sont connus : le manque de pistes cyclables, la crainte de se faire renverser, la peur du vol, la forme physique...



« Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins, à bicyclette, nous étions quelques bons copains. Y avait Fernand, y avait Firmin, y avait Francis et Sébastien. Et puis Paulette... » Évidemment, chanté par Montand, le vélo affiche un petit côté suranné à mille lieues des tendances urbaines actuelles. Mais l'idée est bien de revenir à une pratique quasi bucolique de la petite reine en ville : sans souci, sûre, rapide, efficace, économique et au final, citoyenne. C'est du moins ce que veulent les Français à en croire les nombreuses études réalisées ces temps-ci : 55 % considèrent que le vélo est le mode de déplacement qui doit le plus se développer en ville et, s'ils avaient le choix, 13 % l'utiliseraient pour leurs déplacements quotidiens (\*). Les freins à sa généralisation sont pour l'heure légitimes : le manque de pistes cyclables, la crainte de se faire renverser, la peur du vol, la forme physique ou encore les distances à parcourir et les changements brusques de météo...

#### Un engin fabuleux

Dans le Grand Lyon, les inconditionnels invoquent aussi leur ras-le-bol des bouchons, le temps perdu à chercher une place pour la voiture, les nuisances que cette dernière génère et surtout un air de plus en plus irrespirable. « Le vélo, c'est la liberté, confie cette étudiante de l'université Lyon 1, je suis une inconditionnelle et plus le Grand Lyon nous facilitera la vie en ce sens, mieux ce sera. » Un avis partagé par ce cadre supérieur de la Croix-Rousse, interpellé de bon matin sur sa bicyclette flambant neuve : « Il faut être réaliste, le meilleur compromis pour les déplacements en ville est d'utiliser les trois moyens : quand il pleut, le bus, quand on fait ses courses, la voiture et dans la majorité des cas, le vélo, car c'est un engin fabuleux. » De fait, les Lyonnais sont plutôt enthou-

siastes, considérant d'un œil favorable les dispositions du Grand Lyon. « Il faut se prendre en main, entend-on souvent, les villes doivent être plus accueillantes aux bicyclettes et aux piétons, offrir plus de mobilité, plus d'exercice et surtout un air propre et des espaces à vivre plus sereins. » L'humour n'est pas en reste : « Le vélo, c'est pas que pour les babas ou les bobos », assène, telle une invite au plus grand nombre, cette jeune femme du 1er arrondissement. C'est décidé, en 2005, on se met tous au vélo... (

(\*) : Selon une enquête publiée en 2003 par l'Institut français de l'environnement (Ifen).

# **REPÈRES**

- 1 voiture sur 5 en ville fait un trajet de moins d'1 km.
- 1 trajet sur 2 est effectué en voiture pour une distance de moins de 3 km.
- 2 % des déplacements se font à vélo dans l'agglomération contre 15 % à Strasbourg et 30 % à Amsterdam.
- 400 000 voitures entrent tous les jours dans le centre de Lyon pour 100 000 places de stationnement en surface et 17 000 places de parking public.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

→Une Maison du vélo ouvrira ses portes avant la fin de

l'année dans le 1er arrondissement de Lyon (10, rue Saint-Polycarpe) à l'initiative du Grand Lyon et de nombreuses structures ou associations dédiées à la pratique du vélo, comme Pignon sur rue ou La Ville à vélo. Au programme sur 310 mètres carrés : des informations de toute nature, de la documentation et des conseils à la demande, voire des diagnostics sur des sujets comme la mise en place de plans de déplacements école-domicile ou entreprises.

→ Pour plus de renseignements : 04 72 00 23 57.

DOSSIER





# TÀ L'ÈRE DU RAMASSAGE SCOLAIRE PÉDESTRE

Pas de moteur, mais des parents accompagnateurs sur le chemin de l'école. Une ligne, des arrêts, un horaire... c'est la solution Pédibus. Une vraie bonne idée.

Les solutions alternatives aux vélos, aux rollers ou à la trottinette existent le mieux étant encore d'utiliser, lorsque toutes les conditions sont réunies, ses propres moyens, c'est-à-dire la marche à pied.

C'est ainsi que plusieurs lignes baptisées Pédibus ont déjà été expérimentées dans le Grand Lyon: à Villeurbanne, Saint-Genis-les-Ollières, Feyzin ou encore dans le 5° arrondissement lyonnais. Plusieurs plans « domicileécole » sont en outre à l'étude, l'objectif de la communauté urbaine étant d'aider une vingtaine de dispositifs par an jusqu'en 2007.

#### Solidarité et enfants heureux

Pédibus, c'est en quelque sorte un ramassage scolaire pédestre. À tour de rôle, des parents volontaires accompagnent des groupes d'enfants à l'école, empruntant une ligne déterminée, marquant des arrêts et respectant des horaires. Plusieurs lignes peuvent desservir la même école, sachant que la plus grande attention est portée à la sécurité et à la fiabilité de l'organisation. Au final, des avantages non négligeables : moins de trafic et de bruit aux abords des écoles, davantage de solidarité avec des parents et des enfants heureux et aussi une meilleure hygiène de vie. Pionnier en France sur cette démarche, le Grand Lyon met en œuvre un ensemble de moyens (formation, plaquettes, outils pédagogiques, expositions, accompagnement sur le terrain) afin de modifier les comportements. Un programme d'éducation à l'environnement est même proposé par des associations comme Robins des Villes, Apieu Mille Feuilles ou Hespul. (

→ Pour plus de renseignements : www.allerverslecole.net



déchetteries du Grand Lyon - Décines, Genas et le 9° arrondissement de Lyon participent à l'opération Vélos pour le Burkina Faso. Ces déchetteries se proposent de récupérer les vieux vélos traînant dans tous les garages et de les confier à l'association Amis Jeudi Dimanche pour leur remise en état et leur conditionnement. Cette association intervient auprès de jeunes en grande difficulté au travers de différents chantiers de réinsertion

# **VÉLOS EN FÊTE**

La deuxième édition de la **Fête du vélo** se tiendra les **4 et 5 juin** dans le Grand Lyon. Un village sera notamment installé, place des Jacobins à Lyon, avec des stands multiples et variés sur le thème de la bicyclette. Toutes les associations seront présentes, ainsi que la future Maison du vélo. Un espace permettra de découvrir les modalités de fonctionnement de l'opération Vélo'v et de tester les beaux engins aux couleurs du Grand Lyon.

Le dimanche 5 juin, une grande balade populaire à vélo est programmée. Destination : l'île Barbe où un pique-nique géant sera dressé.



# TRANSPORTSEN COMMUN

# 🗕 INTERMODALITÉ

# UNE AGGLOMÉRATION CONNECTÉE

L'union fait la force. Partant de ce principe, les autorités locales ont conclu un partenariat avec la SNCF afin de développer les transports en commun à l'intérieur du Grand Lyon. L'objectif est d'inciter les habitants à utiliser davantage les réseaux urbains, interurbains et ferroviaires.

De plus en plus de personnes domiciliées en périphérie viennent travailler en voiture à Lyon. Un phénomène qui asphyxie la ville et provoque une saturation des axes routiers et des parkings mais également une hausse de la pollution. Tout en facilitant les déplacements de chacun, le Grand Lyon, le Département, la Région, le Sytral et la SNCF ont décidé de booster les transports en commun, notamment les trains, en signant en février un protocole pour le déploiement de l'intermodalité à l'échelle de l'aire urbaine lyonnaise.

#### RER « à la lyonnaise »

Cet accord prévoit un meilleur cadencement des lignes principales des trains à destination de Lyon, soit une augmentation des fréquences de passage aux heures de pointe. L'ambition est également de mettre en place une sorte de réseau RER « à la lyonnaise ». Une expériencetest sera lancée entre Mâcon, Lyon et Vienne d'ici à 2007. Afin de favoriser l'utilisation des trains, la construction d'une nouvelle série de parcs-relais est annoncée au départ de toutes les gares SNCF du Grand Lyon. D'ores et déjà, 800 nouvelles places sont programmées ou en cours d'étude. Il s'agit ensuite de créer des nœuds d'intermodalité, dont la future halte ferroviaire Jean-Macé est un bon exemple. Située à l'intersection des lignes B du métro et T2 du tramway, ainsi qu'aux départs/terminus de nombreux bus, cette halte recevra les voyageurs en provenance de Vienne, de Grenoble. de Valence et de Villefranche et facilitera leur

acheminement vers les quartiers, notamment de la Part-Dieu, de Gerland et de la Guillotière. Un équipement qui devrait voir transiter 3 500 voyageurs par jour lors de son entrée en service à l'horizon 2008.

Autre axe de travail, les cosignataires de l'accord se sont engagés à créer un billet unique, à prix intéressant, destiné aussi bien aux autocars, métro, bus et trains sur le principe de la carte orange en vigueur en Île-de-France. Des groupes de travail examinent actuellement la faisabilité technique, le financement et les tarifs envisagés avant de se mettre en relation avec les autres grandes métropoles. À ce sujet, Grenoble lancera son billet unique dans le courant de l'année. (



# Le Sytral développe une offre complète

Créé à l'initiative du Grand Lyon et du Conseil général du Rhône, le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral) est en charge du développement des lignes de bus, métro et tramway sur tout le territoire. Il gère l'entretien et la modernisation du parc des véhicules et des parkings-relais mais aussi l'aménagement de la voirie afin de faciliter l'accès aux transports en commun. Le Sytral vient d'investir 10 millions d'euros pour l'amélioration de la vitesse commerciale des bus. Ce programme comprend la création de couloirs spécifiques pour les bus et de feux tricolores prioritaires. Pour rappel, le Sytral a confié la gestion de l'ensemble du réseau TCL à la Société lyonnaise de transports en commun (SLTC).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Sytral et le conseil général pour Leslys ont lancé d'importants chantiers afin de posséder un réseau de transports en commun encore plus étendu et rapide :

- → création des lignes de **tramway Léa et Leslys** pour une desserte de l'Est lyonnais et
  une connexion à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry
  et à sa gare TGV,
- → prolongement de la ligne de **tramway T1** au Confluent : mise en service fin 2005,
- → prolongement d'un kilomètre de la ligne A du métro en direction du nouveau pôle de loisirs du Carré de Soie : mise en service fin 2007.
- → création d'une ligne de **trolleybus C1 entre la Part-Dieu et la Cité internationale** : mise en service fin 2006,
- → création d'une ligne de trolleybus C2 entre la Part-Dieu et Rillieux-la-Pape : mise en service en 2009,
- → réalisation de la ligne de **tramway T4 entre la Part-Dieu et Vénissieux**: mise en service échelonnée entre 2009 et 2013,
- → prolongement de la **ligne B de métro à**Oullins : mise en service en 2012.

# ENVIRONNEMENT



+ ÉVASION

Tous les guides du Grand Lyon sont disponibles sur le site www.grandlyon.com

# ODE PRINTANIÈRE AUX SENTIERS

Observer les alouettes ou découvrir le travail des céréaliers sur le plateau des Grandes Terres, partir à la rencontre des rapaces sur les hauteurs des monts d'Or : le nouveau Guide nature des sentiers du Grand Lyon propose quelques aventures dépaysantes... sans mettre un pied en dehors de l'agglomération.

Le Grand Lyon a réédité et remis à jour son Guide nature des sentiers à l'occasion du récent salon Primevère. Agrémenté de cartes, d'indications pratiques et d'anecdotes, ce sésame printanier présente les espèces et les essences que le promeneur trouvera sur son chemin et rend compte de la merveilleuse diversité des paysages de l'agglomération. À l'ouest et au nord du Rhône, des côtières vallonnées dominées par le massif des monts d'Or. À l'est, une grande plaine se prolongeant vers le nord dans le plateau de la Dombes. Mais encore, la présence puissante des fleuves Rhône et Saône imposant des aménagements, canaux ou barrages, générant des milieux écologiques originaux comme les lônes, ces bras morts du fleuve, ou les forêts alluviales. Ces espaces naturels et agricoles périurbains composent un véritable patrimoine, une richesse économique et des espaces de loisirs et de détente à la portée de tous pour peu qu'ils ne restent pas méconnus.

# Des coins de paradis

Tout au long des pages du guide, de nouveaux sentiers se laissent ainsi effeuiller, comme celui de la forêt de Feuilly postée à deux pas du boulevard urbain Est et accessible par le tramway: 29 000 arbres y ont été plantés entre 1996 et 2004. Cette forêt étonne par sa biodiversité avec pas moins de vingt-huit essences d'arbres et vingt-quatre espèces d'oiseaux répertoriées. Des coins de paradis comme celui-ci, parcs et jardins, collines ou projets nature, le livret en répertorie une petite vingtaine répartie sur tout le territoire de l'agglomération. À quelques pas de chez vous, il y a certainement un sentier sur lequel s'engager en aventurier, sans zapper toutefois les « petits secrets du promeneur futé » du guide invitant à respecter la nature, les riverains et les agriculteurs. (

→ En savoir plus: on peut se procurer le Guide nature des sentiers auprès du service Communication du Grand Lyon et des mairies ou en ligne sur le site www.grandlyon.com GUIDES PRATIQUES

# DES TITRES DE SAISON

La collection des guides pratiques du Grand Lyon ne cesse de s'élargir. Destinés au grand public et dédiés à des sujets très variés ayant trait aux compétences de la communauté urbaine, ils permettent au lecteur d'obtenir des réponses simples à leurs questions d'ordre pratique, de trouver des contacts pour les résoudre ou tout simplement de satisfaire leur curiosité. Les derniers-nés ont la main verte puisqu'ils traitent des arbres, des nouvelles méthodes de désherbage mais aussi des castors, garants de la biodiversité dans l'agglomération, ou encore des hirondelles. De quoi saluer le retour du printemps! Ces guides sont téléchargeables sur le site www.grandlyon.com et vous pouvez vous les procurer dans votre mairie. (

## NUISANCES ANIMALES

# À TIRE-D'AILE MAIS SANS DOMMAGE

Une opération encore inédite sur le territoire du Grand Lyon a été mise sur pied en vue de déloger des corbeaux très envahissants ; les volatiles ont élu domicile, pour la troisième année consécutive, sur un terrain privé mitoyen d'une importante zone d'habitation du secteur du Grand Champ sur la commune de la Tour-de-Salvagny. Un pied-à-terre visiblement idéal où ils se sont multipliés jusqu'à dépasser les 500 individus et provoquer de réelles nuisances pour le voisinage. Pour mettre un terme à cette invasion, une solution de gestion naturelle et inoffensive a été recherchée et appliquée courant mars. Des maîtres-fauconniers professionnels et assermentés ont été sollicités pour intervenir avec leurs rapaces et selon une mise en scène spécifique et changeante qui vise à surprendre les corbeaux afin de les déloger durablement. Une initiative alternative mais surtout expérimentale et instructive dans une perspective de développement durable face à ce phénomène qui tend à se multiplier et se pose aussi dans d'autres agglomérations ou avec d'autres

→ Pour en savoir plus sur l'animal en ville ou sur les apports de la Première journée prospective sur l'homme et l'animal en ville, consultez le site www.millenaire3.com (

# PARTENAIRES

LOISIRS

# LE GOLF DE CHASSIEU, UNE VITRINE VERDOYANTE



Les travaux au long cours qui ont bouleversé la physionomie du golf de Chassieu, ainsi que la mise en place d'un programme de compétitions de bon niveau, ont permis à l'équipement de renaître de ses cendres.

La saison des compétitions vient de s'ouvrir au golf de Chassieu, dont le terrain, propriété du Grand Lyon, est géré par la société Blue Green. Le programme annuel d'une soixantaine de dates fait les délices des pratiquants, venus de Lyon et de ses alentours mais aussi de toute la région avec, en point d'orgue, l'Omnium de la ligue Rhône-Alpes. Le golf recevra les 1er et 2 octobre prochains la plus belle épreuve du calendrier régional, ouverte aux amateurs comme aux professionnels.

#### 140 jeunes golfeurs

Avec l'achèvement, en septembre 2004, des travaux pharaoniques qui ont présidé à la métamorphose du terrain, le golf de Chassieu vit une véritable résurrection. Quatre ans et demi de chantier et 400 000 m³ de terre ont été nécessaires pour créer les volumes et le relief

vallonné qui changent tout. À quinze minutes de la place Bellecour, ce havre de verdure est désormais protégé des agressions urbaines par d'énormes buttes paysagères. Il offre un parcours stratégique de 18 trous dessiné par Chris Pittman et conçu sur le modèle des « links » écossais. En juin dernier, l'ouverture d'un 6 trous est venue compléter la palette des équipements. Ce parcours de délestage permet notamment aux débutants d'obtenir leurs premiers classements, parallèlement aux compétitions courues par les plus aguerris. Autre point d'honneur sur ce palmarès de choix, l'école de golf de Chassieu, qui compte 140 enfants inscrits, est classée première en Rhône-Alpes depuis deux ans pour ses résultats et l'excellence de sa formation. (

#### → Pour en savoir plus :

www.bluegreen.com/chassieu

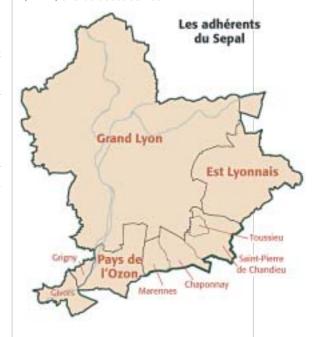
SCOT

# COCONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE

Le 17 mars dernier, à Saint-Priest, s'est tenu le séminaire de lancement du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'agglomération lyonnaise.

Ce document, qui doit être adopté d'ici à 2010, vise à définir le cadre du développement de l'agglomération lyonnaise à l'horizon 2030, ainsi qu'à coordonner les politiques sectorielles (PLU, PDU) sur l'ensemble du territoire concerné. Le Syndicat mixte d'étude et de programmation de l'agglomération de Lyon (Sepal) regroupe dans cette démarche de coconstruction les 55 communes du Grand Lyon et 17 autres de l'Est lyonnais et de l'Ozon, ainsi que Givors et Grigny.

À l'occasion de ce premier séminaire, 120 élus et techniciens représentant les différentes collectivités ont cerné les problématiques à traiter. Autour de tables rondes, cinq thématiques ont fait l'objet de temps de réflexion et de restitution, comme « la croissance de la population », « l'organisation du territoire » ou « la métropole nature ». À partir des propositions faites par les élus, le Sepal met en place des ateliers thématiques et des commissions territoriales qui plancheront pendant un an. Les orientations du Scot devraient ainsi être formalisées sous la forme d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) d'ici au début de 2007. (



# COMMUNES

# - IRIGNY, VILLE D'HIER ET D'AUJOURDH'HUI

Au sud de l'agglomération, le long du Rhône, se trouve Irigny, une ville dont l'histoire et le développement doivent beaucoup au fleuve. Commune à la fois industrielle, agricole et résidentielle, Irigny s'est adaptée aux différentes évolutions tout en conservant son identité.

Comme toutes les communes bordées par le Rhône, Irigny s'est bâtie au fil des différentes civilisations, notamment romaine, qui ont emprunté le fleuve. Mais c'est véritablement au Moyen Âge que cette commune située au sud de l'agglomération, entre Pierre-Bénite et Vernaison, a connu ses premiers dévelop-

pements. Pour se protéger des invasions, les lrignois ont délaissé les berges du Rhône et ont installé leur cœur de ville sur un plateau surplombant la vallée. Irigny conserve aujour-d'hui de nombreuses traces de cette époque : la chapelle romane, en cours de rénovation, et des bâtisses érigées entre les XII° et

XVII° siècles abritant notamment divers Services Publics.

C'est récemment, dans les années soixante, qu'Irigny s'est étendue jusqu'aux berges du fleuve. La construction du barrage de Pierre-Bénite et l'essor de l'industrie chimique a drainé un grand flux de population. Cette explosion démographique s'est accompagnée d'importants programmes de construction et d'équipement, en veillant bien à ne pas faire de la ville une cité-dortoir. Irigny compte notamment un collège, quatre groupes scolaires et un centre culturel, le Sémaphore, très prisé par les musiciens, chanteurs, danseurs et comédiens. Le village abrite également une zone d'activité de premier ordre regroupant une vingtaine d'entreprises et employant plus de 3 000 salariés.

## Sauvegarder un poumon vert

Pour autant, la commune n'a pas cédé aux sirènes de l'urbanisme à outrance, et conserve plus de 350 hectares réservés aux espaces verts. Ces terres enserrent la ville d'une couronne végétale, renfermant une douzaine de fermes et de nombreux vergers dont la production de pommes, poires et autres pêches fait le bonheur des marchés de l'agglomération. La municipalité vient d'ailleurs d'aménager un itinéraire communal réservé, durant le week-end, aux piétons qui déambulent au milieu des arbres fruitiers tout en prenant bien garde de respecter cette richesse locale. Soucieuse de préserver et de mettre en valeur les berges du Rhône, Irigny s'est également associée au Grand Lyon, au Conseil Général et à 6 autres communes riveraines afin de redonner vie à l'ancien bras du fleuve, dont le courant était très faible suite à la construction du barrage de Pierre-Bénite. Aujourd'hui, le Rhône a repris ses droits avec un fort débit, et ses abords aménagés sont devenus un lieu de balade apprécié des familles et des joggers du week-end. (



CÔTÉ PROJETS

# « PRIORITÉ AUX TRANSPORTS »

Jean-Luc da Passano, Maire d'Irigny

« Nous menons actuellement un important programme immobilier, dont la livraison s'étalera durant deux ans. Ces nouvelles constructions s'accompagnent d'une revitalisation des commerces et des services, comme le pôle petite enfance qui déménagera dans un espace mieux adapté et plus grand. Nous en profitons aussi pour enfouir tous les réseaux aériens. Enfin, les axes de communication sont actuellement repris, avec notamment l'aménagement de larges trottoirs et la rénovation de l'éclairage public, pour relier encore plus efficacement les

différents quartiers de la commune.

Mais le chantier qui me tient le plus particulièrement à cœur concerne les transports. Outre mon opposition au prolongement de l'autoroute A 45 en direction de Saint-Étienne, il est d'une nécessité absolue de créer une nouvelle traversée du Rhône (pont ou tunnel) dans notre secteur, afin de désengorger le Sud-Ouest Lyonnais. Nous militons également pour la mise en service d'une desserte ferroviaire cadencée, entre Lyon-Perrache et Givors, avec une halte sur notre territoire. Une réserve foncière communautaire, sur le site d'Yvours, est déjà prête à recevoir la gare et un important parking! »

# I CHIFFRES CLÉS

- 8 500 habitants, appelés les Irignois
- 852 hectares

# COMMUNES

# - DARDILLY, UN SUBTIL ÉQUILIBRE

À cheval sur l'autoroute A6 et partagée entre ses deux bourgs, opérant une savante synthèse entre ruralité et technologie, entre douceur de vivre et trafic routier, la commune de Dardilly cherche à maintenir une harmonie sans grand écart.

Sur de nombreux plans, Dardilly voit double : deux églises, deux « villages » que sont le Bourg et le Barriot, deux gares, sans compter le passage de deux routes nationales. Mais ce ne sont pas là les seuls paradoxes de cette commune qui recense encore, à quelques centaines de mètres du florissant parc d'affaires Techlid, une dizaine de jeunes agriculteurs. Dans l'histoire locale, enfin, on croise quelques grands hommes, dont Jean-Marie Vianney, mieux connu sous son identité de « curé d'Ars », Laurent Bonnevay ou encore le sculpteur Francisque Lapandery qui réalisa par exemple le Monument aux frères Lumière commandé par la Ville de Lyon.

Très étendue avec ses 1 400 hectares, la commune recouvre trois vallées, 173 hectares de forêts de feuillus et 646 hectares de zone agricole exploitée. Un véritable poumon vert sillonné par de nombreux sentiers permettant de découvrir à pied, à cheval ou à VTT ce patrimoine naturel à peine soupçonnable aux portes de Lyon. Une partie est mise en valeur et préservée par le biais du Syndicat

# **CHIFFRES CLÉS**

- 8 200 habitants, appelés les Dardillois

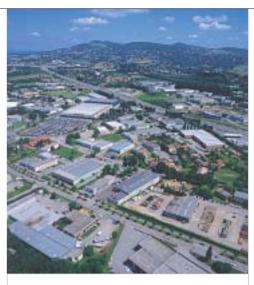
- 1 400 hectares

intercommunal des Vallons de Serres et des Planches, géré avec Charbonnières et Écully.

#### La campagne aux portes de Lyon

Retirés de la ville tout en restant très bien reliés au métro et au centre lyonnais par les transports en commun, les Dardillois bénéficient d'une qualité de vie exceptionnelle. Une richesse que la municipalité souhaite préserver en étant attentive au maintien d'un certain équilibre d'âges et de revenus au sein de sa population, ainsi qu'en assurant la vitalité et l'animation dans les différents quartiers. Il s'agit, par exemple, de mettre tout en œuvre pour éviter l'engluement par le trafic routier. Mais aussi, parallèlement au réaménagement de l'avenue de Verdun, de réfléchir en vue de repositionner les commerces enclavés dans le quartier de la Poste et des Noveraies. Avec plus de soixante-dix associations et un service d'animation très actif en direction des jeunes, Dardilly fait la preuve de son dynamisme et de son ouverture d'esprit. L'Aqueduc, un bel équipement culturel regroupant une médiathèque, une salle de cinéma et de conférences, un amphithéâtre et des salles dédiées aux associations, met tout le monde d'accord. Il assure la passerelle entre les deux centres qu'il rallie aussi par des cheminements piétonniers verdoyants. (





# CÔTÉ PROJETS

# « REDONNER LEUR PLACE AUX HABITANTS »

Michèle Vullien, maire de Dardilly



« Au premier rang de nos projets phares, je citerais le réaménagement de l'axe central de la commune. L'avenue de Verdun, qui devient dans sa seconde partie route d'Écully et réunit les deux « villages »,

le bourg et le Barriot, est actuellement en travaux entre la gare des Mouilles et Pierre-blanche. Les interventions visent à réduire la vitesse des voitures pour sécuriser les piétons et les vélos, faciliter le passage des transports en commun et ainsi redonner leur place aux habitants.

Le chemin des Peupliers, un autre grand axe doit être amélioré grâce à la création de l'échangeur du Tronchon, actée et financée par la communauté urbaine. Cette nouvelle bretelle d'autoroute permettra une meilleure irrigation du parc d'affaires Techlid tout en réduisant l'important trafic qui transite actuellement par des zones d'habitations et des voiries inadaptées.

Sur le plan de l'équipement, un des grands projets du mandat concerne la réhabilitation et l'extension du gymnase Moulin-Carron. L'équipement transformé devrait ouvrir fin 2006 et nous permettre de mettre en œuvre une meilleure politique sportive à destination de tous les Dardillois : les jeunes, les scolaires ou les familles. Nous avons également un projet d'extension de la halte-garderie crèche et nous réfléchissons à celle du foyer logement pour les personnes âgées. Nous continuerons également à produire du logement social, afin de remplir nos obligations, en ayant soin de privilégier des petites unités de qualité. »





# CRAPONNE, LES PORTES DE LA CAMPAGNE

Commune la plus éloignée à l'ouest, et pourtant à neuf kilomètres seulement du cœur du Grand Lyon, Craponne revendique jusque dans son logo sa position de petite ville aux portes de la campagne.

Dès les premiers beaux jours, Craponne devient le couloir de passage obligé pour les cyclistes lyonnais venus se faire les mollets sur les cols de la Luère, de l'Yzeron et de Malval. Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, les médecins lyonnais recommandaient son air pur pour la santé des nourrissons. Beaucoup de mères nourricières profitaient alors des eaux de l'Yzeron et du Ratier pour battre le linge. Une activité qui connaît un essor rapide et structure fortement l'histoire de la commune : au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle ne compte que 2 000 habitants, 256 ateliers de blanchisseurs fonctionnent.

Lorsque les blanchisseries traditionnelles furent rattrapées par les machines à laver familiales, Craponne devint ensuite capitale du cycle avec la marque Vélo Follis, puis bastion des magnétophones et tourne-disques avec l'entreprise Teppaz. Aujourd'hui, c'est BioMérieux qui assume cette fonction de vitrine économique de la ville, mais sans escamoter pour autant un réseau étonnamment dense et mixte de petites et moyennes entreprises : une centaine d'artisans, environ 130 commercants, 80 autres entreprises et 70 sociétés de services, pour une large majorité tournées vers le domaine médical et paramédical, assurent le dynamisme économique de Craponne. Le marché du samedi, avec sa centaine de forains est le plus gros du département du Rhône. Une manifestation, sans doute, de son esprit campagnard qui s'exprime aussi dans d'autres traditions. Ainsi de la convivialité, au travers de grandes festivités annuelles jalousement préservées comme les Classes, la Vogue du mois d'août ou encore cette Fête des blanchisseurs organisée en 2000. À cette occasion, Craponne a fait son entrée dans le *Guinness book des records* avec le plus grand étendage du monde en site urbain : quasiment 1 864 mètres de linge étendu en centre-ville!

# Bientôt un pôle petite enfance

Traversé par une ligne droite de guatre à cinq kilomètres, l'ancien hameau de la commune voisine de Grézieu-la-Varenne affiche à peine 170 ans d'histoire et souffre d'être identifié seulement au travers de cet axe passant où circulent 22 000 véhicules chaque jour. Depuis 1990 environ, Craponne a beaucoup investi dans un projet très ambitieux de requalification du centre-ville afin de retrouver une centralité qui a toujours été peu marquée. Le vieux village et la place Perrin, cœur de la vie commerciale, ont été reliés et réaménagés. Ces réalisations urbanistiques et l'essor économique de la commune, avec la création de deux parc d'activités, sont accompagnés de lieux de vie comme l'espace Éole, le joyau culturel de Craponne, ou le pôle petite enfance qui doit sortir de terre dans les prochains mois. (

# CÔTÉ PROJETS « DÉVELOPPER L'AMÉNAGEMENT QUALITATIF »

Alain Galliano, maire de Craponne



« Depuis 1989, deux de nos priorités ont été le développement économique et l'aménagement de notre territoire avec la requalification du centre-ville. Aujourd'hui, ces ambitions sont largement réalisées : la

dernière phase du développement économique est amorcée avec l'aménagement de la troisième et dernière tranche du parc d'activités des Tourrais et l'installation d'un centre Arimc pour une soixantaine de personnes handicapées sur les 12 000 m² restants du parc Indiana. En ce qui concerne la requalification du centre-ville, il ne reste plus qu'à conduire l'aménagement de la rue centrale qui est prévu pour 2006, et la création d'un mail piéton entre la place Perrin et la rue de Verdun en 2008

Il convient donc maintenant de privilégier et de renforcer l'aménagement qualitatif de notre commune : notre projet-phare pour les deux années à venir est la construction du pôle petite enfance, qui réunira en un même lieu le relais assistantes maternelles, la crèche familiale et une nouvelle crèche collective d'une capacité de dix-huit places. Ce pôle qui devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2006 accueillera également la Maison du département du Rhône.

Nous souhaitons par ailleurs poursuivre les réalisations susceptibles d'épauler notre tissu associatif dense, d'améliorer notre cadre de vie tel que nous l'avons fait récemment avec la création de parcs paysagers de loisirs (jardin d'Éole, parc de la Tourette) et de valoriser notre environnement par la poursuite du fleurissement de la commune et la protection de ses poumons verts. »



# CHIFFRES CLÉS

- 8 000 habitants, appelés les Craponnois
- 471 hectares

# TRIBUNE LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON

# LES TRANSPORTS PARLENT D'UNE SEULE VOIE

La question des transports en commun exige un travail en... commun. Mais faire travailler ensemble des collectivités et des organismes qui n'ont pas la même culture, ni toujours les mêmes intérêts, est très difficile. Surtout sur un enieuaussi complexe, en terme de compétences, de techniques et de finances, que celui des transports en commun.

C'est néanmoins sur la voie de l'union que se sont engagés le Grand Lyon, Rhône-Alpes, le Rhône, le Sytral et la SNCF en signant (le 22 février 2005) un accord prévoyant la connexion des différents réseaux de transports publics qui maillent l'aire urbaine lyonnaise. L'objectif est la mise en place, d'ici 2009, d'un réseau équivalent au RER parisien, capable d'augmenter la part des transports en commun dans les déplacements d'une aire urbaine asphyxiée par les transports individuels. L'usager aura un titre de transport unique pour utiliser le métro, les trains régionaux ou les bus

du département. Nécessaire pour la population, l'intermodalité devra fonctionner de bout en bout sinon la voiture gardera la préférence. Et la politique tarifaire des transports en commun devra être sociale et tenir compte des revenus Le GAEC plaide depuis longtemps pour l'amélioration de l'offre des transports en commun, un service public essentiel pour le développement et l'équilibre de notre agglomération. L'accord qui vient d'être signé est donc "historique". comme l'a justement souligné Gérard Collomb. Historique veut aussi dire que c'est sur le long terme, et non sur les sensibilités du moment, que se mesure une politique des transports

Groupe GAEC (gauche alternative, écologique, citoyenne) Tél. 04 26 99 38 83 - (Fax 39 58)

e-mail: groupegaec@grandlyon.org - site: www.gaec-lyon.org

# Caractère professionnel d'une activité, s'oppose à amateu-

En politique, nous avons besoin de professionnels car les textes de loi sont complexes. Cependant, AGLO pense que les Enarques ne sont pas les meilleurs professionnels. Ils servent souvent plus leur carrière que le peuple. AGLO se demande également si la complexité du droit n'a pas été voulue par eux pour conserver le pouvoir. Et si on v pense ce genre de professionnalisme pourrait être remplacé par un bon logiciel. De plus, cela entraîne un certain nombre de dérives néfastes à la démocratie : désintérêt croissant des citoyens pour la chose publique et, pour les politiques, obligation d'être réélu sous peine de perdre son gagne pain. Pour AGLO tous ces points montrent l'inefficacité de notre système français. Il serait souhaitable que les hommes et les femmes politiques fassent passer le bien commun avant leur carrière personnelle, et qu'ils aient connu une réussite professionnelle en dehors de la politique.

LE GLOSSAIRE D'AGLO PROFESSIONNALISME (profesjonalism) n.m.

AGLO est contre le cumul, les renouvellements successifs et sans limite des mandats.

AGLO est pour l'élaboration d'un véritable statut de l'élu qui lui permettrait de vivre honnêtement, sans compromis, avec une aide en cas de non-réélection.

## Groupe Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)

Président : Patrick Bertrand

Chargée de mission : Dominique Kaercher

# GRAND LYON : LA DÉMOCRATIE EN DÉFAUT

"Concertation, dialogue, co-gestion, coopération" clament les membres de l'exécutif de la Communauté urbaine. "Le Grand Lyon n'est pas une instance politique" nous rappellent-ils.

Dans le même temps, notre groupe "Union Pour la Communauté", présidé par Charles Millon, n'est pas tenu informé des principales décisions car il n'est pas intégré au Bureau de la Communauté urbaine. Qu'est-ce que le bureau délibératif ? Un comité restreint du Grand Lyon présidé par Gérard Collomb aux pouvoirs très étendus puisqu'il peut engager des crédits jusqu'à un montant de trois millions d'euros hors taxes!

Sur ces délibérations, les membres de l'opposition, et les membres du groupe Union pour la Communauté en particulier, parce qu'ils ont refusé de siéger à l'exécutif sont totalement exclus des débats et ne peuvent exercer ainsi qu'un contrôle a posteriori. Est-ce bien conforme à l'esprit de nos institutions et au fonctionnement normal d'une démocratie de tenir ainsi à l'écart. un nombre important de conseillers et une partie de l'Opposition au Grand Lyon ?

Récemment, la réponse a été apportée par un cas très concret. Notre assemblée a dû donner son avis sur la Directive territoriale d'aménagement (DTA) qui est le schéma directeur des aménagements proposés par l'État à l'horizon des vingt prochaines années. Sur ce document essentiel, notre groupe n'a pas été consulté car la discussion a eu lieu dans le cadre du bureau délibératif. Le texte présenté devant tous les conseillers n'en étant que la synthèse. L'écart est saisissant : notre collectivité est engagée pour vingt ans et seule une partie des élus a pu préparer ce document !

Nous renouvelons donc une nouvelle fois notre demande : le bureau délibératif doit être la représentation proportionnelle de l'assemblée communautaire. Ainsi fonctionne toute démocratie en garantissant l'équilibre entre la gestion et son contrôle.

#### Le groupe Union Pour la Communauté

Pour aller plus loin: www.millon.org - Tél: 04 26 99 58 92

Dès l'origine du projet de la Cité internationale, la concrétisation d'une passerelle piétonne et cycliste reliant la Cité internationale au quartier de Saint Clair à Caluire et Cuire avait été souhaitée par les élus UMP concernés notamment le maire de Caluire et Cuire Alain Jeannot en tête et la présidente de la Cité internationale Dominique Nachury.

Les élus communautaires ont voté le 12 juillet 2004 le lancement des études pour ce projet, ils vont être conduits à voter le 14 mars prochain le lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre et celui de la concertation préalable.

Il est toujours bon de rappeler que Saint Clair a souffert pendant plusieurs décennies d'une urbanisation anarchique.

La passerelle permettra à ce quartier de retrouver sa vraie place dans l'agglomération en liaison directe avec la rive gauche du Rhône et la Cité internationale de Lyon. Et inversement, la Cité internationale, un des symboles depuis quelques années du futur de notre agglomération, s'ancrera dans un quartier pittoresque et vivant.

Nous nous félicitons bien sûr puisque ce projet nous l'avons porté en pensant avant tout au bien-être de nos concitovens tout en l'inscrivant dans une véritable dynamique communautaire de développement des voies cyclables.

Mais nous déplorons qu'aujourd'hui des élus que nous considérons comme supplétifs de la majorité puissent s'octroyer librement tout le fruit de notre travail. Cela reviendrait à affirmer qu'ils spolieraient au moins par deux fois leur propre électorat, s'il en reste évidemment

De plus en matière de voies cyclables pour atteindre les objectifs d'envergure désormais indispensable, il faut une politique d'envergure et force est de constater qu'en la matière c'est "la pédale douce"...

Les élus du groupe UMP du Grand Lyon

# EN TOUTE COHÉRENCE

Parmi les dispositifs que l'Etat compile allègrement, figure la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) qui a pour but de fixer, sur un périmètre donné, quelques grands enjeux prioritaires de l'État, pour concilier les notions d'aménagement, de développement durable et de protection de l'environnement.

Tout en ayant quelques doutes sur l'intérêt d'un tel document, qui prévoit notamment un délai de concertation de sept ans pour le projet (!), les élus PRG ont fait connaître leur avis sur la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise, à la ville, après l'avoir fait à la communauté urbaine et à la

Au-delà des priorités que les Radicaux de Gauche approuvent (positionner Lyon comme une grande métropole européenne, développer une véritable politique de déplacements urbains) ou souhaitent voir inscrites (afficher une véritable ambition pour l'aéroport Saint Éxupéry, financement de l'A 45 entre Lyon et St-Etienne) les élus radicaux de Gauche pensent que l'État doit aller au-delà de ces intentions et respecter les engagements pris en terme de financement d'infrastructures locales

Groupe Radical de Gauche

Groupe Les Verts - Présidente : Françoise Besnard

<< ; () : ! ? ... >>

## LA BD DES SOCIALISTES

# Vélo'W comment C'est simple : un velo disponible gratuitement ca marche? la 100 demi-beure La pub! grace à une negociation globale les abribus et les velos qui sont gérés par la même societé . sque-t-on pas d'être envahi de pub s On est OK pour la pub en ville Sil en contrepartie il y a un service offert a tous : dans ce cas, un air plus pur grace aux vélos!

# Groupe **socialiste & apparentés** du Grand Lyon Contactez-nous au 04 78 63 48 29 Groupesocialiste@grandlyon.org

# LE GRAND LYON EN UN TOUR DE ROUES

Se déplacer à vélo et sillonner le Grand Lyon, côté ville ou coté campagne va devenir un des points forts de l'agglomération et renforcer son attractivité et son charme.

Un parc de 4 000 vélos en libre service sur 400 stations implantées à Lyon et Villeurbanne, voilà une opération qui va changer l'approche et la relation des habitants à leurs villes. Suite au vote de l'assemblée communautaire de l'agenda 21, l'UDF soutien et développe cette politique des déplacements modes doux qui s'inscrit dans une démarche de développement durable nécessaire à notre avenir et celui de nos enfants.

Notre groupe politique joue un rôle actif dans le cadre du développement durable et nos vice-présidents y participent activement à travers notamment le traitement des déchets, l'intermodalité des transports publics ou les déplacements modes doux qui vont se traduire concrètement dans les semaines à venir par la réalisation des premières pistes cyclables en sites propres qui accueilleront entre autre nos 4 000 vélos.

Ce projet unique en France donnera une nouvelle image de la rue, plus douce, plus conviviale, moins bruyante, moins polluée et, grâce à la réduction de la vitesse, plus sûre.

Véritable mode de transports, respectueux de l'environnement et de l'espace public, le vélo est un nouveau mode d'accès à la ville qui permettra à ses habitants de redécouvrir les richesses de leurs cadres de vie.

Groupe **UDF et apparentés** 

# À BRUXELLES POUR LES SERVICES PUBLICS !

Mireille Elmalan, Willy Plazzi et Charles Roche – membres du groupe communiste & intervention citoyenne au Grand Lyon – étaient présents à Bruxelles, au parlement européen, à l'initiative du groupe de la Gauche Unitaire Européenne et de l'Association Nationale des Élus Communistes et Républicains.

En effet, 160 élus locaux de 14 pays européens se sont retrouvés le jeudi 3 mars pour débattre des conséquences de la libéralisation des services sur les collectivités locales. Tous ont souligné le caractère dangereux du projet de Directive Bolkestein, tout en indiquant les suppressions en cours de services publics. Qu'il s'agisse du Portugal, de l'Allemagne ou de la Tchéquie, les mêmes logiques sont à l'œuvre.

À Prague, c'est le logement social qui est directement mis à mal. En Italie, c'est l'accès à l'eau. Partout, les décisions sont prises sans les citoyens, alors qu'ils sont les premiers concernés par ces choix.

Comment travailler à une harmonisation vers le haut des services ? Comment substituer la coopération à la concurrence des territoires ? Comment s'appuyer sur la diversité des situations pour construire une exigence de services publics modernisés, pour tous ?

Pour répondre à ces questions, pour participer au débat sur le projet de Traité constitutionnel considéré comme négatif, les élus présents ont décidé de garder un contact permanent, en s'associant de façon souple au sein d'un réseau d'élus progressistes européens. Cela permettra d'éclairer nos concitoyens.

De toute évidence, le rôle des élus locaux dans ce débat est capital du fait de leurs liens privilégiés avec les citoyens. Nos élus sont à votre disposition pour tout renseignement.

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**Contact: 04 26 99 38 79 - groupecommuniste@grandlyon.org

# POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN CONCERTÉ

Le Groupe Grand Lyon d'Abord a étudié le projet de Directive territoriale d'aménagement émis par l'État, notamment dans ses dimensions de reconnaissance et de soutien de la métropole lyonnaise au niveau international.

Il a suivi plus particulièrement l'évolution de la plate forme multimodale de Lyon Saint Exupéry, celle-ci s'appuyant sur Lyon, Saint-Etienne et l'agglomération nord iséroise et permettant une reconquête des territoires en perte d'attractivité, ainsi qu'une lutte contre l'étalement urbain et l'amélioration du cadre de vie. L'évolution de la plate forme permettra la réalisation d'un système de transport favorisant le report modal, en cohérence avec le projet de développement métropolitain valorisant les espaces naturels et agricoles majeurs tout en les reliant mieux ensemble.

La forte poussée démographique, s'accompagnant d'un important développement de la circulation, a mis en exergue les questions liées aux axes de transports notamment routiers. Ainsi le projet qui a été voté à l'assemblée communautaire prévoit le contournement ouest de Lyon dans le cadre d'une desserte regionale. C'est dans ce cadre de développement urbain concerté, raisonné, ne donnant pas un blanc-seing à l'État mais au contraire, cherchant à l'échelle de la commune, de l'agglomération, de la région, l'intérêt des habitants, que le Groupe Grand Lyon d'Abord a choisi de voter le texte de la délibération amendé par le conseil de communauté.

Groupe Grand Lyon d'Abord

# 2000 vélos en libre service



À partir du 19 mai, le Grand Lyon vous propose vélo'v, un moyen unique et pratique pour vous déplacer en ville : 2000 vélos sont à votre disposition dans près de 200 stations réparties sur Lyon et Villeurbanne. À une station vélo'v, il vous suffit d'une carte bancaire pour prendre sans plus attendre votre vélo. Vous le rendez à la station vélo'v la plus proche de votre destination, et si votre trajet a duré moins de 30 minutes, c'est gratuit! Vélo'v, c'est sûr vous allez aimer! Pour en savoir plus tout de suite, rendez-vous sur www.velov.grandlyon.com ou appelez-nous au N° Vert 0 800 08 35 68

Vous êtes intéressé par l'offre vélo'v et vous désirez recevoir la documentation, merci d'envoyer vos coordonnées à JCDECAUX SA - Service vélo'v - BP 615 - 69804 Saint-Priest

Nom / Prénom Adresse

www.velov.grandlyon.com